

Conférence de presse de Hubert Védrine et Pierre Moscovici sur le financement de l'élargissement de l'Union européenne (Bruxelles, 8 décembre 1997)

Légende: Le 8 décembre 1997, lors du Conseil "Affaires générales" à Bruxelles, Hubert Védrine, ministre français des Affaires étrangères, et Pierre Moscovici, ministre français délégué chargé des Affaires européennes, évoquent ensemble le volet financier de l'élargissement de l'Union européenne.

Source: Conseil Affaires générales, Conférence de presse conjointe du ministre des Affaires étrangères, M. Hubert Védrine et du ministre délégué chargé des Affaires européennes, M. Pierre Moscovici (Bruxelles, 8 décembre 1997). [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [18.04.2005]. Disponible sur <http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=1&K=963018753&W=DATE+%3D+%2708.12.1997%27+AND+TEXTE+PH+IS+%27v%E9drine%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/conference_de_presse_de_hubert_vedrine_et_pierre_moscovici_sur_le_financement_de_l_elargissement_de_l_union_europeenne_bruelles_8_decembre_1997-fr-fc6dbd00-839a-4aed-9450-10548c2b60bd.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Conseil Affaires générales - Conférence de presse conjointe du ministre des Affaires étrangères, M. Hubert Védrine, et du ministre délégué chargé des Affaires européennes, M. Pierre Moscovici (Bruxelles, 8 décembre 1997)

[...]

Nous avons participé à un début d'échange sur un volet du texte que prépare la présidence luxembourgeoise qui portait ce matin sur la question de la stratégie de l'élargissement et sur la conférence. Le reste n'est pas encore débattu. Vous connaissez bien les positions françaises. Donc, nous rappellerons les positions que vous connaissez sur l'élargissement, sur ce que doit être la conférence, sur la place de la Turquie. Nous rappellerons le lien nécessaire à nos yeux entre cette dimension-là du sujet : élargissement et d'autre part, l'autre dimension Agenda 2000. Pour nous, il faut obtenir à Luxembourg des orientations les plus précises possibles. Il faut aller le plus loin possible dans la définition des orientations sous les différents volets du financement tout en introduisant, nous le rappellerons, une capacité d'évaluer aussi bien le problème financier de la vie à Quinze que les répercussions financières de l'élargissement. C'est pour cela que nous parlons de double programmation. Il faut des points de repère clairs pour mesurer les deux. Nous détaillerons les points importants pour nous à l'intérieur de la question de l'Agenda 2000. Nous insisterons très clairement en disant que nous aurions du mal à donner notre accord ou apporter notre soutien à des conclusions sur le volet élargissement s'il n'y avait pas un minimum d'indication. C'est ce que nous avons dit, Pierre Moscovici et moi à plusieurs reprises ces dernières semaines. Je l'avais dit très clairement à la réunion de Mondorf mais cela reste en discussion puisque certains autres pays au contraire voudraient ne parler que de l'élargissement ou tenir sur les autres plans que des propos trop vagues à nos yeux. Il y a toute la réunion d'aujourd'hui et il y a toute la semaine pour travailler.

Q - A Mondorf, vous aviez développé cette position en ajoutant que ce n'était pas un préalable.

R - Le ministre - Non, à Mondorf d'abord, c'était avant, donc nous avons plus de temps devant nous pour en parler. D'autre part, il y a une façon un peu dure, un peu fermée, une sorte de conditionnalité absolue et comme notre approche est toujours de discuter, de parler, de convaincre, de persuader, je m'étais plutôt placé sur ce terrain. Il n'empêche que nous aurions du mal à donner notre accord à des conclusions de ce Conseil de la fin de la semaine, s'il n'y avait rien de précis sur les orientations liées à l'Agenda 2000. Vous comprenez bien pourquoi d'ailleurs. Il s'agit d'un grand bon sens.

R - Le ministre délégué - Nous tenons beaucoup à la globalité du processus. S'il n'y avait rien sur le cadrage financier, on peut imaginer l'état de grande difficulté dans lequel serait l'Europe en 1998 ou 1999. 1998 serait obéré par certaines échéances politiques et 1999 se trouverait avec un rendez-vous financier extraordinairement complexe et sans aucune orientation, avec en même temps une négociation de l'élargissement qui se déroulerait sans qu'on ait même évalué les conditions. Donc, c'est pour cela que nous demandons la globalité. Alors, ce qu'il faut, c'est réunir l'unanimité. Là-dessus, d'ici à Luxembourg, c'est ce à quoi nous nous employons avec des arguments je crois qui sont somme toute des arguments de logique et de bon sens.

R - Le ministre - Il se passera ce qui s'était passé à Mondorf, quand on parle de la globalité, quand on parle de ce lien nécessaire pour avoir une bonne appréhension des conséquences des interactions entre les deux volets. Comme je l'avais dit à Mondorf, on ne peut pas avancer dans le brouillard, il faut qu'il y ait un lien. C'est tellement évident que c'est dur à contester. Donc là, je pense qu'on aura une position forte. Ensuite, quand on entre dans le détail des discussions sur les orientations qu'on veut obtenir, les plus précises possibles, alors là, cela devient un peu plus compliqué. Mais l'idée que l'on puisse prendre des décisions purement sur l'élargissement, sans se soucier du lien avec l'Agenda 2000 et les répercussions sur les deux et de commencer à raisonner financement en mélangeant de façon confuse les financements de la vie à Quinze ou de ce que serait l'Union à 16, 17, 18, 19 ou autre, je crois que notre point de vue est fort, logique, il n'est pas possible de le contester en tant que tel.

On ne peut pas raisonner sérieusement sur l'élargissement sans être capable de mesurer les conséquences financières de l'élargissement, commencer à le mesurer et qu'on ne peut pas raisonner sérieusement sur la vie

à Quinze au cours des années 2000-2006, comme si aucun élargissement ne devait survenir. Ce qui fait que cela se répercute sur chacun des éléments : le 1,27, la cohésion, la participation de chacun, etc...

R - Le ministre délégué - Sur le cadre financier, nos positions sont connues. Je les rappelle : nous voulons le maintien de l'actuelle décision de ressources propres de 1994, plafond de ressources propres qui est inscrit. Dans notre esprit, cela peut permettre de couvrir sur l'ensemble de la période, l'ensemble des opérations. A la fois à Quinze et avec l'élargissement. Deuxièmement, nous souhaitons qu'on distingue clairement les dépenses prévues pour l'élargissement et celles qui sont liées à la poursuite des politiques menées par les Quinze. Troisièmement, pour ce qui concerne la Politique agricole commune, nous souhaitons qu'on aille dans le droit fil des contributions des ministres de l'agriculture, notamment qu'on confirme le maintien de la ligne directrice agricole en tant que plafond, dans son principe et dans ses modalités de calcul, donc d'indexation. Quatrièmement, sur les fonds structurels, nous voudrions que les orientations générales soient développées, qui réaffirment la cohésion économique et sociale, comme une dimension essentielle de l'Union, qui préserve dans ce cadre un bénéfice équitable pour les Etats membres, qui assure la maîtrise du niveau de la dépense. Et puis, nous recommanderons aussi un certain nombre de priorités. Voilà comment nous étageons ces recommandations financières. Ce sont quand même des principes mais des principes qui sont assez fermes dans notre esprit. Cela fait longtemps que nous les affirmons et je crois que c'est en plus une position équilibrée parce qu'elle permet à la fois d'avoir l'équité des contributions à travers les dépenses et non pas à travers les ressources propres, de maintenir le principe de la cohésion. Donc, là aussi, il me semble que nous avons une main assez solide.

R - Le ministre - Et une position responsable en plus. Comme je le disais il y a un instant, on ne peut pas prendre de décisions à l'aveugle et s'apercevoir 6 mois ou un an après qu'on est dans un imbroglio financier et que l'on ne sait plus par quel bout s'y prendre.

[...]